



Le paysage peut sauver la ville ! L'exemplarité de la Méditerranée

Retour sur les 7èmes Assises Européennes du Paysage - Rencontres Cité Verte



La salle au Centre Universitaire Méditerranéen

Les 7^{ème} Assises Européennes du Paysage, organisées par la FFP, et au cours desquelles se sont tenues les Rencontres Cité verte de l'Interprofession VAL'HOR, se sont achevées, vendredi 8 avril à Nice après une journée consacrée à des événements « Off » organisés par les partenaires. Pendant 2 jours, près de 300 participants (professionnels du paysage, représentants d'associations professionnelles, étudiants, élus, responsables d'espaces verts,...) se sont réunis au Centre Universitaire Méditerranéen de Nice pour assister à des débats, tables rondes et pour participer à des ateliers mobiles sur des sites emblématiques sur le thème « Le paysage peut-il sauver la ville ? La Méditerranée en avant-garde».

A retenir...

Le paysage peut sauver la ville : l'exemplarité de la Méditerranée

Grand rendez-vous européen, les Assises Européennes du Paysage s'inscrivent en 2016 dans l'après COP 21. Pour faire face aux problématiques inhérentes au développement de nos villes et au réchauffement climatique, il est urgent de trouver des solutions pérennes sur le territoire méditerranéen pour concilier à la fois une urbanisation croissante, notamment de son littoral, une pression démographique de plus en plus forte et la préservation d'un cadre de vie de qualité. Et c'est en considérant le paysage comme une cause commune (citoyens, pouvoirs publics) à intégrer dès le départ dans les projets d'aménagement et à respecter jusqu'à la réalisation, intégrant notamment les végétaux, que des solutions pourront être trouvées.

Pour Michel Péna, paysagiste concepteur de la promenade du Paillon à Nice: « L'enjeu du XXIème siècle ce sont des villes plus denses et plus naturelles. Il faut réintégrer de l'écologie en centre-ville pour faire cohabiter espaces urbains très pratiqués et espaces naturels. Oui, le paysage peut sauver la ville si une réflexion sur la composition des territoires est menée en amont. Il faut retrouver des villes plus riches en biodiversité, où la nature est plus présente et le paysage est donc plus que nécessaire pour bien vivre nos villes.»



Visite de la promenade du Paillon

Les 7èmes Assises Européennes du Paysage ont ainsi mis en exergue des exemples concrets de traitement paysager de l'aménagement préservant la ville tout en répondant aux aspirations des citadins. A Barcelone, par exemple, la réalisation future de la Canopée urbaine « Canopia Urbana » va permettre de transformer une partie de la ville en écosystème urbain. Pierre angulaire d'un nouveau dynamisme, d'une stratégie écologique et moteur de la transformation de la ville, cette réalisation redonnera à la fois sa place à la nature en ville (préservation de la biodiversité), de la fraîcheur, tout en étant adaptée aux besoins des habitants (équipements, transports, smart city...). En France, la métropole niçoise est également considérée depuis des années comme un éco territoire méditerranéen, comme l'a rappelé Alain Philip, directeur général des services de la ville et de la Métropole Nice Côte d'Azur. D'autres exemples concrets ont jalonné les débats et ont illustré la capacité des professionnels du paysage à travailler dans des environnements complexes, avec tous les acteurs concernés : gestion de l'eau dans les zones désertiques frontalières en Israël, prévention des risques climatiques lors de développements urbains en zone vulnérable au Maghreb...

Les convictions de la filière paysage

Pour que le paysage puisse sauver la ville, la prise de conscience doit venir des pouvoirs publics.



C.Muller (présidente de l'UNEP-Les Entreprises du Paysage), N.Merlino-Manzino (Ajointe au maire de Nice), F.Félix (président de la FNPHP), JM Bouillon (président de la FFP), , B.Ganem (président de VAL'HOR), A.Boserup Qvist (secrétaire générale IFLA Europe), JP Geneau (président de Hortis)

Et c'est toute la filière du paysage qui doit se mobiliser et parler d'une même voix pour faire en sorte que les décisionnaires travaillent, main dans la main, avec les professionnels du paysage pour leurs projets d'aménagements. Les professionnels du paysage sont les garants d'un aménagement paysager de qualité. La reconnaissance du titre de paysagiste concepteur est « le témoignage de l'importance de notre regard sur l'aménagement du cadre de vie », a souligné Jean-Marc Bouillon, président de la Fédération Française du Paysage.

Pour Catherine Muller, présidente de l'UNEP-Les Entreprises du Paysage « il y a toujours un écart entre la cause commune désirée et exprimée. Il n'y a pas assez d'investissements dans le paysage : nous devons, tous ensemble travailler et multiplier les actions pour convaincre les décideurs des bienfaits du paysage.»

François Félix, président de la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières a rappelé « les liens particuliers qui unissent les professionnels de la filière, autour de leur point commun : leur attachement et leurs compétences liés à une des matières premières du paysage : le végétal. »

Benoît Ganem, président de VAL'HOR (l'Interprofession de l'horticulture et du paysage), a conclu la journée en insistant sur l'importance de plus de collectif et en soulignant que « nous devons aussi être conscients de l'importance mais aussi de la fragilité actuelle de nos entreprises, de nos métiers, alors qu'ils inscrivent leur travail dans le temps long, au bénéfice des citoyens d'aujourd'hui et pour les générations futures ».

Les retranscriptions et les enregistrements des débats seront disponibles prochainement sur le site www.lesassises.eu

Contact Presse:

sensation! Marine Gatineau-Sailliant Tél. 06 62 74 86 61 - presse@sensation.fr

(Photos ©N.Rous)

En France, la réflexion et les actions Cité Verte sont portées par VAL'HOR, l'interprofession de l'horticulture et du paysage. Les 7èmes Assises Européennes du Paysage sont un événement organisé par la Fédération Française du Paysage, au cours duquel VAL'HOR inscrit des "Rencontres Cité Verte".



A propos de VAL'HOR: Depuis 1998, VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 50 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 160 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin. VAL'HOR a pour mission de : • Développer la consommation par le recours à des actions publicitaires et de promotion. • Renouveler et renforcer l'offre par le soutien à l'innovation. • Structurer les marchés par la mise en œuvre des signes de reconnaissance de la qualité, de l'origine, de l'éco-responsabilité et de la Responsabilité sociétale des entreprises. • Assurer la valorisation des métiers et des savoir-faire des entreprises et de leurs collaborateurs (trices). • Bien connaître et bien se connaître dans la filière. • Bien se comprendre et renforcer le dialogue entre les familles, les métiers et les entreprises. www.valhor.fr



A propos de la FFP: La Fédération Française du Paysage (FFP) est la seule organisation représentative de la profession de paysagiste concepteur dans son ensemble. Elle regroupe aujourd'hui plus de 750 membres, soit près d'un professionnel sur trois. L'objectif de la fédération est triple: promouvoir la culture du paysage, valoriser et faire reconnaître la profession, offrir des services très complets à ses membres. www.f-f-p.org